

6^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE
12/02/2017 – année A

Aux motifs de joie que nous entendons il y a 15 jours avec l'Évangile des Béatitudes, voilà que le psaume de la liturgie de ce Dimanche vient d'en ajouter un autre :

« *Heureux ceux qui marchent suivant la loi du Seigneur !* »

A nos générations post soixante-huitardes qui pensent que toute loi est castratrice de liberté et empêche d'être heureux, cela peut sembler paradoxal de trouver du bonheur à suivre une loi fusse-t-elle du Seigneur ou de l'Église et pourtant nous avons bien été invités à chanter comme refrain du psaume ce verset « *Heureux ceux qui marchent suivant la loi du Seigneur !* »

Dès lors, puisque nous voulons être des chrétiens heureux et joyeux et qu'apparemment l'observance de la loi du Seigneur est source de bonheur, faisons nôtre à nouveau ces paroles du psalmiste :

« *Seigneur, ouvre nos yeux, que nous contemplions les merveilles de ta loi !* »

Dans la société humaine, nous voyons combien les lois sont importantes. C'est pourquoi les législateurs modifient, amendent et précisent les lois afin de protéger toujours mieux les personnes et les biens pour que la vie de l'homme puisse se dérouler sereinement.

Hélas nos sociétés, pour décréter une loi, se basent la plupart du temps sur le droit positif et le vote à majorité pour qualifier une loi de bonne et juste. Les législateurs ne se basent que rarement sur la loi naturelle et la loi divine, d'où le fait que nous assistons à la promulgation de lois iniques et terribles pour l'homme et que souvent nous nous méfions des lois ! Point besoin d'exemples malheureusement...

Mais dans l'Évangile rien de tel !

Dieu connaît le bien véritable pour l'homme et lorsqu'il donne une Loi, c'est évidemment une loi juste et bonne.

Et lorsque Jésus agit en législateur, ce n'est pas pour complexifier la loi et pour compliquer les choses, bien au contraire.

Nous venons de l'entendre dans l'Évangile : « *Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens* » dit Jésus et Il rappelle une des lois du peuple élu mais Il ajoute aussitôt : « *Eh bien moi, je vous dis : faites ceci ou cela...* »

Lorsque Jésus parle ainsi, ce n'est pas pour opposer une loi à une autre dans une espèce de rhétorique ou d'effet oratoire comme on le voit parfois dans les assemblées législatives ; ce n'est pas non plus pour rajouter des préceptes plus tatillons et contraignants et pousser à un rigorisme accru dans l'obéissance de la loi !

Non, lorsque Jésus parle ainsi, c'est pour accomplir, c'est à dire, au sens littéral, pour remplir ces préceptes...

Les remplir de quoi ?

Nous allons le voir.

Pour cela, référons-nous au livre du Pape Benoît XVI, « Jésus de Nazareth », où il évoque l'Évangile que nous venons d'entendre.¹

Il rapporte le cheminement spirituel d'un rabbin dénommé Jacob Neusner. C'est en effet toujours intéressant de voir comment les juifs d'aujourd'hui perçoivent les paroles de Jésus auxquelles nous sommes peut-être un peu trop habitués.

Neusner commence par citer un extrait du Talmud babylonien où il est dit que « Rabbi Shimlaï constata que : 613 préceptes ont été transmis à Moïse : 365 préceptes négatifs correspondant aux jours de l'année solaire, et 248 préceptes positifs correspondant aux parties du corps humain.

Sur quoi David vint et en réduisit le nombre à 11...

¹ Jésus de Nazareth, I. Du baptême dans le Jourdain à la Transfiguration. Ed Flammarion. p° 125

Sur quoi Isaïe vint et en réduisit le nombre à 6...

Sur quoi Isaïe revint une seconde fois et en ramena le nombre à 2.

Vint ensuite Habacuc qui les ramena à 1 seul, car il est dit : « Le juste vivra par sa fidélité »

Puis, en écho aux paroles de Jésus que nous avons entendues dans l'évangile, Jacob Neusner s'interroge :
« Est-ce cela que Jésus le sage avait à dire ? »

Et de se répondre : "Pas exactement, mais à peu près."

"Qu'a-t-il omis ?" se demande-t-il alors dans sa réflexion.

- "Rien."

Alors "**Qu'a-t-il ajouté ?**" :

Et ce juif de répondre de façon lumineuse : "**Lui-même.**"

La vie chrétienne n'est pas d'abord un code moral, une multitude de préceptes à suivre, de commandements, d'interdits à respecter dans un légalisme étouffant : non, elle est d'abord accueil du Christ, (sequela Christi) : marche à la suite du Christ...

C'est en effet dans la mesure où l'on vit et l'on approfondit ce cœur à cœur avec le Seigneur, où l'on s'efforce de Le suivre et de L'aimer de plus en plus que l'observance des commandements de Dieu et des lois de l'Eglise devient une évidence amoureuse. Alors, et alors seulement, on comprend la nécessité et l'importance de la Loi du Seigneur !

Nous le voyons à travers cette mise en parallèle de la façon dont les commandements étaient rédigés et observés jusqu'alors et la façon dont le Seigneur indique qu'ils doivent être transcendés pour trouver leur plein accomplissement...

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens... et bien moi je vous dis... avec « un je » qui est central.

Jésus se définit non seulement comme législateur mais comme celui qui permet la pleine observance de la loi de Dieu.

Comme le disait saint Paul dans la 2^{ème} lecture, avec le Christ, on acquiert la Sagesse de l'Esprit Saint qui *scrute le fond de toute chose* et permet de faire le bien au delà même de ce que l'homme peut voir, entendre ou imaginer et concevoir.

L'Esprit Saint qui procède du Père et du Fils, permet en effet, d'aimer comme Dieu aime et donc d'avoir la liberté véritable qui permet non pas de faire n'importe quoi en s'affranchissant de toute loi, mais au contraire, d'observer la loi du Seigneur en y voyant un merveilleux guide pour savoir quel chemin suivre sur la voie du bonheur et de la sainteté.

C'est ainsi, par exemple, que lorsque Jésus affirme : *Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Eh bien moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur*, Notre Seigneur fait appel à ce que Jean Paul II appela « la catégorie du cœur ».

Il fait appel à cette pureté du cœur des Béatitudes qui permet de regarder son prochain avec le regard même du Christ. Plus encore, il donne au chrétien qui se laisse habiter par la grâce son regard pur et chaste sur l'être humain qu'il côtoie. Il donne la puissance d'amour de l'Esprit Saint qui permet d'aimer en vérité.

Ainsi la personne de sexe opposé n'est pas un objet à désirer et posséder pour satisfaire l'amour concupiscible d'un cœur marqué par le péché originel, mais elle est une personne aimée et aimable chastement dans le Christ avec l'Esprit Saint comme un époux ou une épouse auquel on est uni par le sacrement du mariage ou comme un frère ou une sœur dans le Christ si le lien n'est pas celui du mariage.

Un autre exemple :

Le 3^{ème} commandement du décalogue nous dit : *tu sanctifieras le jour du Seigneur* et le 2^{ème} commandement de l'Eglise précise : *Tu assisteras à la messe le dimanche et aux fêtes d'obligation.*

Si nous considérons la messe dominicale avant tout comme un commandement de l'Église à observer comme on doit respecter les limites de vitesse en voiture par peur du gendarme ou du radar, c'est prendre les choses à l'envers !

Par contre, nous considérerons d'abord la messe comme une rencontre amoureuse que nous pouvons vivre avec Dieu parce que le Seigneur nous invite, se rend là présent réellement pour nous en actualisant son sacrifice de la Croix, afin d'établir en nous sa demeure par la communion eucharistique, cela fait que ce commandement de l'Église devient une évidence telle que son observance apparaît comme allant de soi !

Dans un livre intitulé « De la Kippa à la croix », un autre rabbin juif converti récemment à la foi catholique exprime cela très bien ²:

Certes, écrit-il, il est inscrit dans la Loi que les Juifs ont l'obligation d'aimer Dieu de tout leur cœur. On en parle, on l'écrit, on le lit, mais il est très difficile de le mettre en pratique concrètement puisque ce qui est important c'est la Loi. Certes, on a le commandement d'aimer Dieu, mais peut-on commander à quelqu'un d'aimer ? On n'impose pas d'aimer. On invite à aimer en aimant.

C'est en prenant conscience de l'amour de Dieu pour moi, que j'ai envie de Lui être fidèle et de L'aimer...

Or, le Christ est bien la preuve la plus grande que Dieu nous donne qu'Il nous aime !

Ainsi, si j'accueille le Christ et tout l'amour qu'Il a pour moi, alors aimer Dieu en retour de tout notre cœur s'impose comme nulle loi ne pourrait le faire du simple fait qu'elle l'ordonne.

C'est l'expérience que saint Paul a faite.

Ayant expérimenté cet amour fou de Dieu pour lui, manifesté par la croix, *scandale pour les Juifs, folie pour les païens, mais pour ceux qui sont appelés, tant Juifs que Grecs, puissance de Dieu et sagesse de Dieu...*³ il a dépassé largement la loi du talion de l'« œil pour œil, dent pour dent » pour arriver à un amour incroyable de ses ennemis et de ses persécuteurs ...

D'où son hymne à la charité que l'on retrouve dans la suite de la lettre aux Corinthiens dont nous avons lu quelques versets tout à l'heure : la Charité *ne s'irrite pas, ne tient pas compte du mal, excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout.*

Dans ce même livre de la Kippa à la croix, cet ancien rabbin converti, explique :

Il est entendu que le pardon existe dans le judaïsme. Mais il ne se vit complètement que dans le Christ qui nous demande de pardonner 70 fois 7 fois à la même offense par la même personne...

Lorsqu'on expérimente le pardon de Dieu sur soi à travers la confession, on comprend beaucoup de choses, et on entre dans une logique de miséricorde envers les autres.

Une fois par an, les Juifs demandent pardon à Yom Kippour pour toute l'année. Par exemple, j'envoyais ou recevais un texto de quelqu'un qui me demandait pardon pour une crasse qu'il m'avait faite. Mais durant l'année, il ne se passait rien dans l'ordre du pardon.

Jésus nous emmène plus loin ! Pardonner, c'est une façon de vivre au jour le jour.

Jésus nous demande d'aller jusqu'à pardonner à nos ennemis et d'aimer nos ennemis. Cette idée est tout à fait étrangère au judaïsme. On hait ses ennemis. Bien sûr, c'est humainement impossible d'aimer ses ennemis, mais Dieu en moi me permet de vouloir leur bien, de leur pardonner...

C'est très éclairant ce témoignage sur l'Évangile que nous venons d'entendre, afin de comprendre ce que Jésus dit lorsqu'il affirme : *je ne suis pas venu abolir mais accomplir* et qu'Il donne ensuite toute cette série d'exemple.

Frères et sœurs, demandons la grâce de voir les choses d'En-Haut !

Demandons la grâce de comprendre que de fait, *heureux ceux qui marchent suivant la loi du Seigneur !*

² Jean-Marie Elie SETBON, de la Kippa à la croix, Conversion d'un juif au catholicisme, Editions Salvator, 2013.

³ 1 Co, I, 23-24

Oui, que Notre Seigneur nous *montre* à chaque instant sa loi et *surtout comment garder sa loi, que nous l'observions de tout cœur* !

Demandons également cette grâce à Notre Dame.

Comme nous le rappelons dans l'Angélus, parce qu'elle a répondu « *que tout se passe pour moi selon ta parole* », obéissant en quelque sort au commandement divin, quelle ne fut pas sa joie ensuite !

Qu'elle nous aide donc à comprendre que oui, *heureux ceux qui*, comme elle, en accueillant le Christ, *marchent suivant la loi du Seigneur*.

PRIERE UNIVERSELLE
13/02/2011 – année A

Prions pour l'Église et plus particulièrement pour notre Saint Père le Pape François, législateur suprême de l'Église.

Demandons au Seigneur de l'aider dans ce ministère législatif, afin que selon les termes mêmes du code de droit canonique, toute loi dans l'Église se rappelle que la loi suprême est le salut des âmes.

Prions pour ceux et celles qui ont à légiférer au sein des nations.

Supplions le Seigneur de venir à leur rencontre, d'éclairer leur conscience afin qu'ils promulguent des lois qui respectent la loi naturelle et la loi divine.

Prions pour tous ceux et celles qui sont confrontés dans la souffrance aux lois qui ne respectent pas la vie humaine de la conception à la mort naturelle.

Demandons au Seigneur de les reconforter de sa présence pour qu'ils soient témoins d'une autre loi, celle de la culture de vie basée sur l'amour.

Prions enfin les uns pour les autres.

Demandons au Seigneur de nous montrer « *comment garder sa loi, que nous l'observions de tout cœur* »